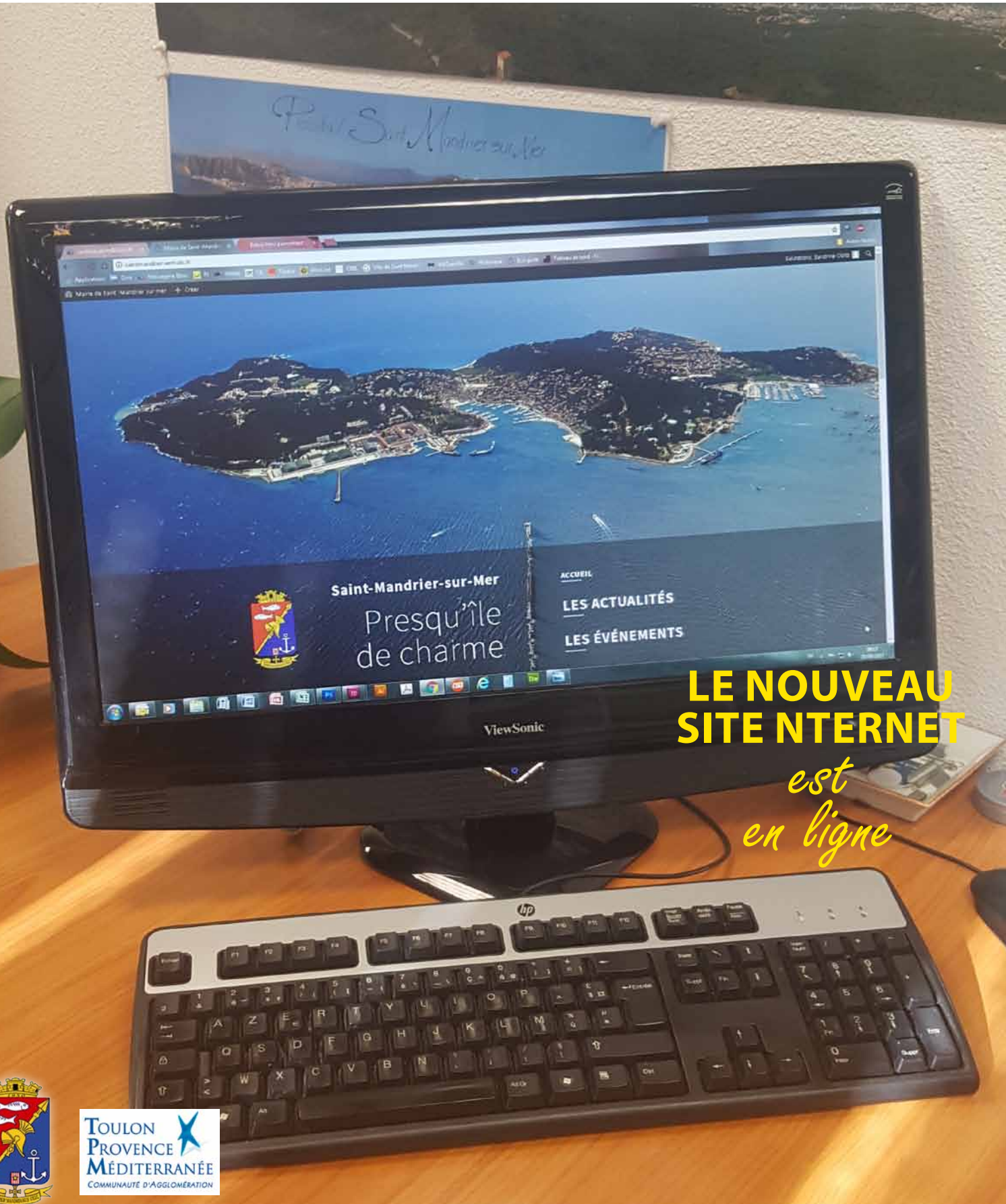


LE MANDRÉEN



**LE NOUVEAU
SITE INTERNET**

*est
en ligne*





Edito

Animée d'une volonté de progrès constante en matière de services offerts aux Mandréens, la municipalité travaille à l'amélioration et à l'adaptation continue de ses outils de communication. Magazine municipal, panneau d'information électronique, agenda-guide pratique de la ville, guide des associations, programme de l'été... de nombreux supports ont été élaborés et développés pour vous faciliter l'accès à l'information.

Le site internet communal est aussi un outil d'information et de dialogue incontournable de nos jours. Le site de la ville de Saint-Mandrier a été entièrement relooké. Plus pratique, plus convivial, il a été pensé pour vous, ses utilisateurs. Je remercie les élus et les fonctionnaires qui ont apporté leur participation à sa réalisation.

Vous pourrez y retrouver toutes les informations communales, événementielles... et consulter les annuaires des associations mandréennes et des professionnels de la commune. Des liens vers l'office de tourisme, la Marine Nationale y ont été intégrés.

La simplification de vos démarches a été également au coeur de notre initiative. En un clic vous pourrez accéder à toutes les démarches en lien avec la municipalité, du règlement de vos factures (pour le guichet unique) aux demandes d'actes d'état-civil.

Nous continuerons bien entendu à améliorer cet outil au fil du temps, en tenant compte de vos suggestions. N'hésitez pas à contacter le service communication afin de faire part de vos remarques.

Bonne navigation à toutes et à tous !

Gilles VINCENT
Maire,

LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

DISPONIBLE SUR www.ville-saintmandrier.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ

CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE - LYDIA FOURNIÉ

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

SOMMAIRE

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement, Santé publique
Page 6	Libre Expression
Page 6-7-8	Jeunesse - Sports - Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

AGENDA

OCTOBRE

- Le 1er** Vide grenier du Village, de 8 h à 18 h, place des Résistants
- Le 6** Vernissage de l'exposition de Edmond LECA, à 18 h 30 à la Galerie Rancilio - Exposition du 6 au 15 octobre
- Le 7** Vernissage de l'exposition de photos Gil FRECHET et remise des prix du concours de photo "Mon Saint Mandrier" à 11 h, au domaine de l'Ermitage
- 7 et 8** Foire aux livres organisée par Amnesty International, salles Myrte et Arbouses de 10 h à 18 h - Livres, CD, DVD, Vinyles à partir de 1 €
- Le 8** Théâtre "Passe-moi l'ciel", à 17 h, théâtre Marc Baron (voir p-8)
- Le 14:** One Man Show "C'est Guyyy", avec Guy Hopfner, mise en scène David Jazac à 20 h, théâtre Marc Baron - Entrée libre sur réservation 06 11 54 96 84
- Le 15** Vide grenier du Pin Rolland de 8 h à 18 h, parking Sainte Asile
- Le 15** Théâtre "La bonne Adresse", à 14 h 30, théâtre Marc Baron (voir p-8)
- Le 15** Fête de la Coucourde au Domaine de l'Ermitage, de 10 h 30 à 17 h,
- Le 20** Vernissage de l'exposition des Arts de la Presqu'île, à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 21** Spectacle au profit de l'association Handi Pitchoun à 18 h, théâtre Marc Baron - 2 petites scénettes de 20 mn chacune, chant, musique - 10 € adultes - 5 € enfants, organisé par les Kiwanis Six Fours, la Seyne, Saint Mandrier
- Le 22** Spectacle organisé par les Racines Mandréennes avec Philippe Leroy, sosie de Claude François et Christian Delagrangre, chanteur (Voir p-6)
- Le 22** Bourse aux jouets organisée par les Ti'Mandréens (renseignements 06.73.372.372)

NOVEMBRE

- Le 1er** Cérémonies de la Toussaint (voir p-3)
- Le 4** Loto organisé par les Donneurs de sang, à 16 h, salle des Fêtes Marc Baron
- Le 5** Vide grenier du Village
- Le 5** Fête des Forces armées italiennes
- Le 11** Cérémonie de l'armistice du 11 novembre 1918
- Le 18** Don du sang de 8 h à 12 h 30 à la salle des Fêtes Marc Baron
- Le 19** Course nature "La 83430" - Départ à 10 h, place des Résistants

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

VIARD Léïa.....	09/08/2017
LEVIEUGE ROUSSEL Charlotte.....	02/09/2017
SOUCASSE Nina.....	03/09/2017
BUSCA Milàn.....	07/09/2017
AMIRI Janna.....	12/09/2017

MARIAGES

RUMELHART Laura – BELLANGER Christophe.....	09/09/2017
BAZANTÉ Michèle – BESSON Gabriel.....	23/09/2017

DÉCÈS

BERTON Martine.....	22/08/2017	68 ans
CHAZALLET Maurice.....	01/09/2017	75 ans
MATUUNUI Marie-Claude.....	04/09/2017	55 ans
BUGEAUD épouse POPOTTE Agnès.....	05/09/2017	65 ans
MARTINET Eliane.....	17/09/2017	90 ans

Vous souhaitez recevoir par mail toutes les informations de la commune, être tenu informé des spectacles, des vernissages, des réunions publiques, etc. ?

Inscrivez vous auprès du service Vie de la Cité en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : vielite@ville-saintmandrier.fr



N'hésitez pas à aimer notre page

"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LA VIE PATRIOTIQUE

Les prochains rendez-vous

Mercredi 1^{er} novembre 2017

Cérémonie de la Toussaint

10 h 30 : Office religieux en présence des drapeaux

11 h 45 : Rassemblement au nouveau cimetière

Dimanche 5 novembre 2017

Fête des Forces Armées Italiennes

10 h 00 : Départ du bus devant la mairie

10 h 30 : Office religieux à la nécropole

11 h 30 : Dépôt de gerbes

Samedi 11 novembre 2017

Commémoration de l'Armistice de 1918

10 h 00 : Office religieux en présence des drapeaux

10 h 50 : Cérémonie au monument aux morts

11 h 10 : Cérémonie au quai d'honneur

11 h 35 : Cérémonie à la nécropole

12 h 15 : Vin d'honneur au square Marc Baron



Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour partager ces moments d'hommage et de recueillement.

Jean KUHLMANN

Conseiller municipal délégué aux associations et cérémonies patriotiques

FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ORÉE DU BOIS

C'est avec stupéfaction et colère que nous avons appris la fermeture d'une classe élémentaire de l'Orée du bois.

Le mardi, lendemain de la rentrée, la commission académique prenait cette mesure. Les classes sont donc pour deux d'entre-elles à double niveau.

Les enseignants avaient préparé leur cours durant l'été et les enfants avaient déjà pris leurs marques dans la classe.

Nous n'acceptons pas d'être pris pour des pions et nous demandons au ministère la suppression de cette commission après la rentrée.



Colette DEMIERRE

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Scolaires.

LE BRUIT DE LA DISCORDE

Des travaux encadrés par la réglementation.

A la demande de plusieurs Mandréens, je rappelle que l'arrêté du 3 juin 2016 précise que les travaux effectués en plein air, sur la voie publique ou dans des locaux susceptibles de causer une gêne par leur intensité sonore ou des vibrations ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 20 h 00.

Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

Le Maire

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Une aide pour les 16/25 ans, un enjeu pour leur avenir.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la commune a mis en place une "Bourse au Permis" permettant aux jeunes de bénéficier d'une aide au financement de leur permis de conduire en contrepartie d'un travail bénévole au sein d'une association ou d'un service municipal.



Conditions :

Être âgé(e) de 16 à 25 ans dans l'année du dépôt du dossier et être domicilié(e) à Saint-Mandrier-sur-Mer depuis 1 an.

Contrepartie : 40 heures de bénévolat effectuées dans le domaine social, humanitaire ou environnemental, au sein d'associations de la commune ou des services municipaux.

Procédure :

Une fiche d'éligibilité aux critères est à retirer au Bureau Municipal de l'Emploi (BME). Cette fiche permet de retirer un dossier d'inscription au service Vie de la Cité.

Ce dossier comprend :

- Une demande de candidature complétée, mentionnant les motivations, la situation familiale, sociale, scolaire ou professionnelle.
- Une attestation "d'enquête sociale" remise par l'assistante sociale de la commune.
- Un planning prévisionnel des heures de bénévolat visé par l'association d'accueil ou par le service municipal d'accueil (pour les + de 18 ans).

Le dossier est à déposer au service Vie de la Cité avant les 31 mai ou 31 octobre. La Commission Municipale Jeunesse examine les demandes et informe au plus tôt des décisions.

Montant de l'aide : 50 % du financement du permis (plafonnée à 465 €).

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, de l'Environnement et de la Santé publique

RESTAURANT SCOLAIRE

De l'apprentissage du goût chaque semaine

Le restaurant scolaire propose à nos enfants des produits bio ou provenant de circuits courts, comme les légumes de l'Ermitage.

Une fois par an, dans le cadre de la semaine du goût, nos enfants ont l'occasion de goûter des produits cuisinés originaires des pays des quatre continents.

Au début de ce mois, ce sont des cuisines régionales qui seront à l'honneur pendant une semaine.

Le Sud-Ouest avec un cassoulet, l'Alsace Lorraine avec une flammekueche et un baeckeoffe, la Bretagne avec une salade de la mer et du sauté de porc au cidre et la Provence avec une tarte fine aux tomates et pesto et un poulet au citron et aux olives.

Eh oui, que ne ferait-on pas pour inciter nos enfants à apprendre à manger autre chose que des pâtes, des frites ou du poisson pané !

Le Maire



LA FÊTE DE LA COUCOURDO

Dimanche 15 octobre 2017, de 8 h à 17 h

A partir de 8 h 00 : COURS DE CUISINE sur le thème de la Courge (**organisé par l'Atelier provençal**) - Inscription au choix, pour l'entrée, le plat ou le dessert auprès de Nicole Kuhlmann au 04.22.44.74.27 ou Christine Maréchal au 06.19.45.22.30.

10 h 00 : Présentation de rapaces (Buses de Harris)

12 h 00 : Apéritif offert par la municipalité. Dégustation des recettes élaborées pendant le cours de cuisine
Restauration rapide et buvette sur place

TOUTE LA JOURNEE

(organisé par Michel Bruel)

- Exposition gourmande de citrouilles et commentaires sur les diverses variétés.
- Vente de citrouilles et potirons.
- « Trouver le poids de la plus grosse citrouille du Domaine. »
- Pour les enfants, "Dessine une citrouille".

ANIMATIONS POUR LES PETITS

(organisée par la Mandréane)

A partir de 10 h : cours de cuisine pour les enfants sur le thème de la citrouille - Soupe de courge

A partir de 14 h : Desserts sucrés sur le thème de la citrouille

Inscriptions au Bureau d'Information Tourisme, 04.94.63.61.69

TOMBOLA (2€), tirage à 16 h 30 sur la terrasse du domaine.

Des surprises pour tous et l'orgue de Barbarie de la princesse Barouline

RÉCOLTE DES OLIVES

Depuis cinq ans, nous ramassons les olives sur l'ensemble de la commune.

Aussi, si vous avez des oliviers porteurs de fruits, nous vous proposons, soit de ramasser vous-même vos olives, soit de vous inscrire pour que nous venions les ramasser chez vous.

Dans les deux cas, veuillez appeler le 04.94.11.51.74 pour tous les détails pratiques. Nous comptons sur vous.

Le Maire

LA RECETTE DE L'ERMITAGE

La recette du lauréat du concours de cuisine de l'Ermitage 2016 pour la catégorie « Dessert » : Crumble courge et pommes de Colette

Ingrédients pour 6 personnes :

- 750 gr de courge
- 3 pommes,
- 150 gr de cassonade,
- 150 gr de farine de blé,
- 125 gr de beurre (mou)
- 1 jus de citron
- cannelle

LA
RECETTE
DU
MOIS

farine et la cassonade avec le beurre en petits cubes afin d'obtenir une pâte grumeleuse.

Mettre dans un plat la courge et les pommes déjà préparées et les recouvrir en y émiettant la pâte.

Mettre au four pendant 25 mn.

Bon appétit !



Préchauffer le four à 210 ° (th 7)

Cuire dans de l'eau bouillante pendant 2 mn la courge découpée en morceaux. Faire revenir pendant 5 mn dans une poêle avec un peu de beurre ou d'huile la courge, les pommes en quartiers avec le jus de citron et la cannelle en saupoudrage.

Mélanger à la main dans un saladier la

SOLIDARITÉ

La Croix-Rouge française vient à la rencontre des habitants de Saint-Mandrier-sur-Mer

Du 9 octobre 2017 au 4 novembre 2017, Les équipes de l'association se rendent au domicile des habitants de Saint-Mandrier-sur-Mer pour leur présenter les actions menées par la Croix-Rouge française avec pour objectif de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Parfaitement identifiables grâce à un badge et une tenue aux couleurs de la Croix-Rouge, les équipes passent en porte-à-porte au domicile des habitants. Ils leur présentent les différentes activités de l'association avec pour objectif d'obtenir de nouveaux donateurs réguliers. Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engagent à donner 15 euros par mois par prélèvement automatique. Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

La Croix-Rouge a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour pouvoir continuer à mener à bien ses missions auprès des plus fragiles. Les donateurs réguliers sont essentiels à la bonne marche de l'association : ils assurent des ressources pérennes, permettant une grande réactivité en cas d'urgence et la mise en place de programme de développement sur le long terme.



croix-rouge française

GESTE ECO-CITOYEN

Collecte des flacons et bouteilles en plastique, pour ne plus faire d'erreur.

L'ambassadeur du tri s'est rendu le 14 septembre dernier au centre de tri de Véolia de la Seyne afin d'assister à une « caractérisation générale » sur la collecte des plastiques à Saint-Mandrier-sur-Mer. Cette mission consiste à observer en détail les plastiques collectés et les erreurs les plus fréquentes qui sont encore trop importantes et qu'il conviendrait d'éviter à l'avenir.

Ainsi, ce jour-là, ce sont des bâches, des barquettes, du papier-carton, des bacs à glaces, des bouteilles à moitié pleines, des pots de fleurs et autres plastiques non valorisables qui ont été refusés et qui viennent en déduction du tonnage brut (pénalisant de fait les résultats de collecte sélective de la commune).

Il est nécessaire de mémoriser les consignes de tri suivantes : « **Ne sont actuellement recyclables que les contenants plastiques VIDES qui ont un bouchon : BOUTEILLES ET FLACONS** ».

Pour éviter les erreurs, conformez-vous aux visuels apposés sur les bacs de tri ou colonnes, ainsi qu'au « mémo-tri » du calendrier de collecte qui vous est distribué chaque année.

Le centre de tri de Véolia et le Sittomat organisent régulièrement des journées portes ouvertes ainsi que des visites guidées qui permettent d'avoir une vue d'ensemble de la chaîne de tri (optique, balistique,



manuel...) et sur le devenir des déchets que vous recyclez. Si vous êtes intéressés par une telle visite, merci de vous inscrire auprès d'Olivier MAUREL – Ambassadeur du Tri, au 04 94 06 69 75.

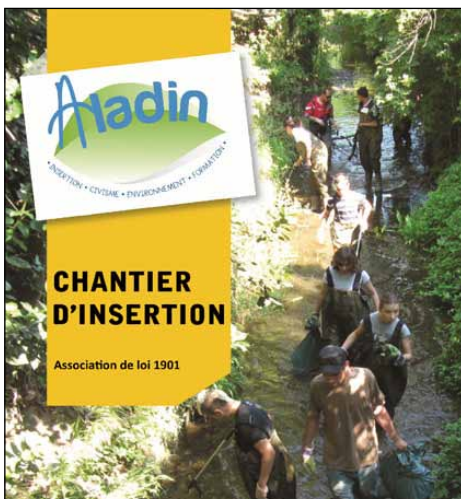
NB : Les sacs transparents pour le tri des flacons et bouteilles plastiques sont disponibles à l'accueil de la Mairie et de la Mairie annexe. Merci pour votre geste éco citoyen !

PLAGES PROPRES ET CHANTIER D'INSERTION

Civisme et environnement littoral avec l'association ALADIN

Depuis 1992, Aladin est un modèle d'entreprise sociale et solidaire. En plus d'être un outil d'insertion professionnelle, l'association associe pédagogie et production pour former des équipes compétentes. C'est pourquoi la ville a fait appel à ses services afin d'intervenir sur les plages de la Vieille, du Canon et de la Coudoulière, dans la pinède Sainte Asile et ses abords ainsi que sur le port.

4 interventions ont eu lieu cet été entre le 5 juillet et le 16 août. Il a été ainsi collecté 53 sacs de 110 litres de macro-déchets...



AGIR POUR LA BIODIVERSITE

Envie de découvrir la nature ?

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) dévoile son programme de fin d'année. Avec des bénévoles amoureux de la nature et agissant pour la protéger sur la commune de Saint-Mandrier-sur-Mer et ses environs, venez participer aux nombreuses activités organisées par le groupe local Littoral - Ouest - Varois.



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre :

Eurobirdwatch - Le groupe sera ces deux jours à Notre-Dame du Mai de 9 h à 17 h pour le comptage des oiseaux migrateurs. Rendez-vous devant la Chapelle.

Dimanche 16 octobre :

Comptage migration à Notre-Dame du Mai de 9 h à 17 h. Rendez-vous devant la Chapelle.

Dimanche 6 novembre :

Dernier comptage migration à Notre-Dame du Mai de 9 h à 16 h. Rendez-vous devant la Chapelle

Dimanche 20 novembre :

Sortie nature à la Lagune du Brusac de 9 h à 12 h. Rendez-vous devant la maison du patrimoine de Six-Fours les Plages.

Dimanche 4 décembre :

Sortie nature au Domaine de Fabrégas, de 10 h à 13 h. Rendez-vous au parking. Inscriptions et informations : zed556@gmail.com - 07.83.38.17.62

Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, de l'Environnement et de la Santé publique

Droit de réponse du Maire : Régulièrement, le Maire se permet d'ajouter à la suite de notre libre expression une rubrique intitulée « Droit de réponse » ou « Rectification » ou « Quelques précisions » mettant en doute notre compétence ou notre connaissance des dossiers, exemple du Mandréen précédent n°128 : « *Leurs écrits sont bien la démonstration du niveau de leurs compétences.* ».

Rappelons la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse sur ce sujet :

Article 12 : « Le directeur de la publication sera tenu d'insérer gratuitement, en tête du prochain numéro du journal ou écrit périodique, toutes les rectifications qui lui seront adressées par un dépositaire de l'autorité publique, au sujet des actes de sa fonction qui auront été inexactement rapportés par ledit journal ou écrit périodique [*information - publicité - droit de rectification*]. »

Article 29 : Un petit rappel s'avère également nécessaire : « **Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation.**

La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés. »

Contrairement à la pratique du Maire, nous n'émettons ni jugement, ni opinion sur son comportement. Les mandréens sont assez intelligents pour constater les faits par eux-mêmes et se faire leur propre idée sur l'exercice de la démocratie par le premier magistrat dans notre commune et sur le respect de la réglementation en vigueur sur la liberté de la presse.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" : Bruno Coiffier, Raoul Papinio, Severyn Levy, François Cornu

Il ne suffit pas de vouloir donner des leçons en rappelant des articles de loi ou de jouer « les vierges effarouchées » en jurant sur l'honneur agir en toute neutralité et objectivité. Il suffit de rappeler les faits :

- *Décision du tribunal administratif en date du 20 juin 2013, déboutant M. ESPOSITO, tête de liste PMVTE dans son recours contre M. le Maire au sujet de ces réponses dans le Mandréen.*
- *Nombreuses interventions lors des conseils municipaux pour demander à M. le Maire copie de ses diplômes en laissant supposer qu'il ne les possède pas.*
- *Au fil des bulletins municipaux, j'ai été accusé d'imposer une pensée unique et de dénaturer l'esprit de la loi (Mandréen° 193) ; de sectarisme (Mandréen n° 205) ; de discréditer et dénigrer l'opposition à qui je voue « une telle haine » (Mandréen n° 216) ; de pratiquer le clientélisme et de manquer de discernement (Mandréen n° 219)...*

Effectivement, les élus PMVTE n'émettent « ni jugement, ni opinion » sur mon comportement.

Les Mandréens ont été assez intelligents pour constater d'eux-mêmes que les élus de PMVTE ne sont pas dignes de confiance. D'ailleurs, lors des dernières élections municipales, ils les ont relégués à un rôle d'opposition.

Le Maire,

Monsieur Jean Poumaroux (**Rassemblement Bleu Marine**) n'a pas transmis de texte pour ce Mandréen.

KARA-TSUKI

Du Karaté à Saint-Mandrier

A Saint-Mandrier dans le dojo municipal, il existe une section Judo et une section Aïkido... mais pas de section Karaté.

Et bien cette lacune a été comblée, car jeudi 5 octobre à 19 h 40 et dans le même dojo municipal que ces deux disciplines, l'association KARA-TSUKI ouvre une nouvelle section KARATÉ dirigée par François Tagliaferro 2^{ème} Dan FFK - 4^{ème} Dan Japon, diplômé d'État depuis 44 années.

Les cours ont lieu le jeudi de 19 h 40 à 20 h 40 et le samedi de 17 h à 19 h. Que pourrez-vous y apprendre ? Le karaté traditionnel évidemment, mais surtout pour votre défense, la TOTALE efficacité des techniques de poings, de pieds, etc. comme jamais jusque-là elle n'a été révélée aux pratiquants.

En effet, en art martial, on en est toujours à l'âge de pierre, les prétendus "maîtres" gardant égoïstement par devers eux leur savoir. Ainsi, il n'existe encore actuellement, et c'est désolant, aucun manuel technique

L'ATELIER D'ÉCRITURE FAIT SA RENTRÉE DES CLASSES

Atelier d'écriture

L'atelier d'écriture ouvrira ses portes un mercredi sur deux à partir du 4 octobre, de 14 h à 16 h à la bibliothèque municipale.

Bienvenue à tous.

Renseignements au 04.94.63.58.70.

SPECTACLE ANNUEL DES RACINES MANDRÉENNES

Pour son spectacle annuel du dimanche 22 octobre, à 15 heures, théâtre Marc Baron à Saint-Mandrier, les Racines Mandréennes vous proposent un programme de choix.



Philippe Leroy

Première partie :

Le Mandréen Marco Marchini, auteur compositeur interprète, présentera son dernier single. Il cédera la place à L'inimitable imitateur de Claude François, Philippe LEROY.

Deuxième partie :

Christian DELAGRANGE et ses plus grands succès comme "Rosetta", "Sans toi je suis seul", "Petite fille", etc.

Al'issue du spectacle, un apéritif sera offert à tous les spectateurs. Cette initiative vous permettra de rencontrer les artistes autour du verre de l'amitié (photos, dédicaces, ventes de CD, etc.). Pour les réservations, téléphonez au 06 13 42 44 21. Le théâtre ne comportant que 150 places, il est recommandé de vous inscrire au plus tôt.



Les Racines Mandréennes

révélant "leur connaissance" qui peut être ainsi qualifiée de secrète. Notre planète étant à l'aube du 3^{ème} millénaire et toujours dans l'ignorance de la connaissance menant à la fulgurante technique d'attaques de poings et de pieds, il a décidé de faire désormais tomber les tabous et de dévoiler cette connaissance (c'est une première) à tous ceux et celles qui le souhaitent.

C'est après plus de 30 années de recherches personnelles que cet instructeur est en mesure de révéler ce qu'aucun "maître" ou prétendu tel n'a jamais révélé, ces révélations n'existant ni dans aucun manuel traitant de techniques de poing, ni sur aucun site.

Or cette connaissance est d'importance pour votre défense, puisqu'elle peut s'appliquer à toutes les techniques de contre-attaques de poings, de mains, de pieds, de jambes... Parce que le principe de grande efficacité est le même pour les membres, qu'ils soient supérieurs (bras) ou inférieurs (jambes).

Pour les inscriptions directement au club les jours d'entraînement ou renseignements au : 0680854050 ou à l'adresse provisoire : diacorsica@orange.fr

ÉCOLE DE DANSE

Un petit point sur la reprise

Après une saison de danse riche en émotions et en très bons résultats obtenus lors des concours, deux beaux spectacles de fin d'année dont l'un à l'Opéra de Toulon et l'autre sur la place de Saint Mandrier, l'école de danse de Saint Mandrier, a repris les cours le mardi 5 septembre.

Nous accueillons petits et grands dans une ambiance chaleureuse avec des enseignants de qualité qui s'investissent afin de transmettre leur passion de la danse aux élèves.

Cécile Ferri enseigne le Classique, Elodie Loubière le Jazz, Manon Antonelli le Street et Thomas Saurin le Hip Hop.

A noter que depuis le mois de septembre, des cours de classique adultes sont proposés en plus de ceux déjà existants en Jazz.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement

Yannick DEIAS
06.15.87.24.15



ESSOR ÉCONOMIQUE

Cabinet de Psychologie.

Joséphine CLEMENTE, Psychologue Clinicienne, titulaire d'un Master 2 de Psychologie Clinique, parcours psychothérapies, est à votre disposition pour vous accueillir dès à présent, sur rendez-vous téléphonique, en Cabinet Libéral, au 4 Route du Cap Cepet ou bien à votre domicile, pour des entretiens de soutien, de la guidance parentale ou des prises en charge psychothérapeutiques individuelles ou familiales à destination des enfants, adolescents, adultes et seniors. Tel : 06 80 15 94 91.

Consultations : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (sans interruption).

FESTIVAL FAÎTES DE L'ART

Une seconde édition qui a tenu toutes ses promesses

La 2^{ème} édition du Festival Mandréen s'est terminée divinement bien dimanche 27 août, avec un parrain présent et engagé "Yves Pujol", une voix sublime avec le groupe 3.ON et une ambiance festive autour de la bodéga ! Une grande réussite pour ce Festival plutôt innovant qui a rassemblé de nombreux artistes talentueux d'horizons différents, tous en quête d'échanges, de rencontres, de partages et de convivialité !

Au delà des artistes, il est important de souligner la forte mobilisation des bénévoles et des sponsors mais surtout de la Commune de Saint-Mandrier et de l'association la Mandréane, garants du succès de cet événement.

Quelques chiffres :

- 3 membres fondateurs
- 9 membres actifs
- 10 partenaires & sponsors
- 30 bénévoles
- 100 artistes
- 596 abonnés !



Un collectif d'artistes passionnés qui vous promet de grands moments pour la 3^{ème} édition !!!

La Fédération Cavalas, sensible à la cause des enfants en souffrance, reversera une partie de son bénéfice à la Fondation Barthelon.

Ouassila KOURDE
Présidente

LEI MOUSSI

Il faut penser aux inscriptions !

Après avoir passé les épreuves de Koh Lanta avec succès, les enfants du centre aéré "Leï Moussi" ont pu apprécier les nombreuses activités proposées cet été par l'équipe d'animation : visite au muséum d'histoires naturelles, piscine, plage, jeux d'eau, île du Gaou etc.

Et nous voilà déjà presque arrivés aux vacances de Toussaint... Les inscriptions se dérouleront à l'école maternelle Louis Clément les mercredis 04/10, 11/10 et 18/10/2017 de 18 h 45 à 20 h 30 auprès de la Directrice. L'accueil des enfants se passera sur la même structure du 23/10 au 03/11 inclus. L'équipe d'animation se fera un plaisir de vous accueillir dans le château du comte Dracula au fin fond des Carpates...



CHORALE ALLÉLUIA

La reprise

Chers amis de la musique et du chant, la Chorale ALLÉLUIA a fait sa rentrée. Nous reprenons nos répétitions à compter du 20 septembre, tous les mercredis de 18 h à 19 h 30 dans la salle paroissiale de la rue Pasteur. Nos programmes se sont enrichis et notre répertoire s'est diversifié afin de répondre aux goûts de tout le monde.

Comme toujours, nous donnerons plusieurs concerts sur des thèmes variés pour le plaisir de tous. Le prochain est prévu pour le 21 octobre à 17 h au Temple Protestant de la rue Picot à Toulon.

Vous aimez chanter ? Point n'est besoin de connaître la musique, venez donc vous joindre à nous pour partager de grands moments de plaisir et de convivialité. Nous vous accueillerons avec joie.

Robert HOFFMANN



La Chorale Alléluia en concert au Théâtre Marc Baron

THÉÂTRE

"La bonne adresse"

Dimanche 15 octobre à 14 h 30

Venez rire au Théâtre Marc Baron le dimanche 15 octobre à 14 h 30. Réservez d'ores et déjà votre après-midi pour assister, avec les membres du Rotary La Seyne Cap Sicié, à la pièce hilarante "La bonne adresse", une comédie de Marc CAMOLETTI.

Quatre femmes passent une annonce dans des buts différents... Personne ne trouvera chaussure à son pied ou peut-être pas celle qu'elles cherchaient...

Le prix des places est de 15€/adulte et 10€/enfant.

Le bénéfice de cette représentation est destiné aux oeuvres sociales du Club. La pièce sera suivie du verre de l'amitié en compagnie des acteurs et des membres du Rotary.

THÉÂTRE

"Passe-moi l'ciel"

Dimanche 8 Octobre à 17 h

Théâtre Marc Baron

Garder les portes du Paradis, quel enfer ! Avec tous les clients que Nestor (la mort) lui envoie, Saint Pierre a hâte de finir ses longues journées et d'aller faire un billard avec Satan et les autres.

Mais voilà que le Big Boss (Dieu en personne) veut qu'ils fassent des heures supplémentaires afin de mettre en place une nouvelle stratégie commerciale visant à retrouver des fidèles et donc, des parts de marché.

Quoi ? En plus, il va falloir bosser avec Jésus, le fils du patron ?

Nom de nom de... lui !!!

Venez découvrir cette comédie paradisiaque au rythme endiablé !

Tarif : 13€ - Réservations : 06.72.15.39.19



Une comédie de Stéphane BATTINI d'après la BD de STUF et JANRY du "Petit Spirou" Avec Stéphane BATTINI, Rémi DJABARIAN et Arnaud RAYMACKERS

ERRATUM

Gymnastique volontaire

Il n'y a que deux cours à Pin Rolland le lundi et le vendredi de 10 h 30 à 11 h 30.

Le cours du vendredi de 9 h à 10 h a lieu dans la salle Marc Baron.

Renseignements :
06.17.67.31.10

Yolande ANYCA
Présidente

LOTO ET DON DU SANG

Les prochains rendez-vous

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles organise le samedi 4 novembre un loto ouvert à tous suivi de l'apéritif dînatoire de fin d'année gratuit pour les adhérents. A 16 h Salle des Fêtes Marc Baron.



L'Amicale organisera également, le samedi 18 novembre, une collecte de sang salle des Fêtes Marc Baron, de 8 h à 12 h 30.

Christian AULAGNE
Président

Dimanche 15 octobre à 14h30

Théâtre dans la salle Marc Baron à Saint Mandrier s/m

LES COMPAGNONS DE THALIE
Association d'Artistes amateurs

Présentent une comédie de Marc CAMOLETTI

LA BONNE ADRESSE

Quatre femmes passent une annonce dans des buts différents...
Personne ne trouvera chaussure à son pied...
ou peut-être pas celle qu'elles cherchaient...

au profit des oeuvres du Rotary La Seyne Cap Sicié

**prix d'entrée : 15€/adulte
10€/enfant**

**verre de l'amitié offert après le spectacle
et rencontre avec les artistes**

Rotary La Seyne sur Mer Cap Sicié

COMMUNIQUÉ DE L'ATELIER PROVENÇAL

L'Atelier Provençal a perdu une amie.

Marie, notre Marquisienne native de Nuku Hiva, compagne de Laurent RENACO, nous a quitté au début du mois dernier.

Depuis de nombreuses années, Marie exposait ses superbes colliers lors de l'exposition estivale au foyer des anciens. Elle nous a fait connaître l'artisanat des Marquises, très prisé par les Mandréens et les vacanciers. Laurent remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à sa peine, par leur présence aux obsèques ou pour les marques de sympathie qui lui ont été adressées.

Les membres de l'Atelier Provençal se joignent à moi pour présenter à Laurent et à ses proches nos très sincères condoléances et l'assurer de toute notre sympathie.

Nicole KUHLMANN
Présidente